



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 09 novembre 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-11-09_2539
Modification du nom de l'OPH OPALY

L'an deux mille vingt et un, le 09 novembre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 03 novembre 2021.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Absent		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	M. Dufour	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	M. Bounegta	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Représentée	Mme Janodet	P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	M. Ben-Mohamed	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	M. Vilain	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Absent		P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Absente		P
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahrouf	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Présente		P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Présente		P
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent ⁽³⁾	Mme Cabillic ⁽⁴⁾	P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Absente		P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	M. Bourdon	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Absente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	Mme Leydier	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Représenté	M. Beucher	P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	M. Gonzales	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Représenté	Mme Troubat	P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Représenté	M. Sac	P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme Daumin	P
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent		P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Présente		P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	Mme Linek	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P

Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Présent		P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	M. Dell'Agnola	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		NPPV
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	M. Lipietz	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	M. Bell-Iloch	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	M. Beneteau	P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. Segura	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	M. Bouyssou	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	Mme Vermillet	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	M. Mraïdi	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Absente		P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	Mme Ebode Ondobo	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent ⁽¹⁾	M. Id Elouali ⁽²⁾	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	M. Maitre	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Conan	Représentée	Mme Osterrmeyer	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Représenté	Mme Gaulier	P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Représenté	M. Lafon	P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	Mme Boivin	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	M. Lerude	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. Vielhescaze	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	M. Taupin	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Représentée	Mme Bensarsa Reda	P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	M. Conan	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Présent		P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	M. Aggoune	P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	M. Leprêtre	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Représenté	M. Delort	P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Présent		P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Représenté	Mme Spano	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	M. Thiam	P
Délégation Savigny-sur-Orge à titre consultatif	M. PELISSIER Pierre	Absent		
	Mme TOULLEC Jeannine	Absente		

(1) jusqu'à la délibération n° 2531 / (2) à partir de la délibération n° 2532

(3) jusqu'à la délibération n° 2533 / (4) à partir de la délibération n° 2534

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian Moualhi

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire 6 sièges vacants : 1 Arcueil / 5 Savigny-sur-Orge			96
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2493 à 2531	53	37	90
2532 à 2533	52	38	90
2534 à 2541	51	39	90

Exposé des motifs

Dans le cadre de la fusion entre OPALY et les OPH de Villejuif et de Vitry, intervenant au 1^{er} janvier 2022 en application de la loi Elan, une réflexion commune pour partager une nouvelle appellation de l'organisme public a débouché sur une proposition reflétant le projet de logement social à l'échelle du territoire.

Par délibérations concordantes en date des 8 et 17 décembre 2020 et du 3 mars 2021, les conseils d'administration des offices de Vitry-sur-Seine, Villejuif et OPALY ont respectivement approuvé le principe de rapprochement et autorisé les président(e)s, directeurs et directrices généraux des OPH à mener toutes les études et engager toutes les démarches nécessaires.

Par délibération en date du 15 décembre 2020, l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, en sa qualité de collectivité de rattachement des trois OPH, a approuvé le principe de fusion.

Par délibération des 23 et 24 juin 2021, les conseils d'administration des trois offices ont approuvé le projet de fusion. Le conseil du territoire a délibéré le 29 juin 2021 approuvant le projet de fusion.

Dans l'attente de l'arrêté de préfectoral actant la fusion, OPALY et les offices publics de l'habitat de Villejuif et de Vitry-sur-Seine ont engagé une réflexion pour dénommer le futur organisme issu de la fusion.

Fortement ancré dans le territoire, le nouvel office souhaite se forger rapidement une identité propre et indépendante. Son objectif est de moderniser son image, de réaffirmer ses missions de service public, s'appuyer sur ses compétences et la proximité.

L'enjeu est également de véhiculer des notions et des valeurs propres à l'habitat social avec un nom qui soit court, simple à énoncer et facilement mémorisable.

Cette identité nouvelle doit donc traduire son unité, sa dimension humaniste, sa proximité et son ancrage local, sa capacité à innover en matière sociale et environnementale, et le différencier parmi les acteurs du logement.

Le nom du futur OPH issu de la fusion entre OPALY et les OPH de Villejuif et de Vitry-sur-Seine doit exprimer ce projet territorial commun pour le logement social.

Dans le cadre du groupement de commande, un prestataire et une méthodologie associant les personnels, les élus et les représentants élus des locataires ont été choisis le 6 mai 2021.

En effet, ce projet s'inscrit dans une symétrie des attentions, à la fois vers les personnels et vers les locataires. Ce projet d'identité se nourrit des réflexions communes exprimées lors de groupes de travail et d'entretiens collectifs afin d'associer l'ensemble des parties prenantes de l'office à la démarche pour la réflexion autour du nom, et de l'identité visuelle, puis dans le choix du logo.

Les représentants des locataires siégeant au CA des trois offices ont pu s'entretenir avec le prestataire début juin 2021.

Le personnel des offices publics, représentant différents métiers (administratifs et proximités), ont participé à un atelier également début juin 2021, et ont répondu à un questionnaire.

Sur la base de ces éléments et de la réalisation d'un benchmark réalisé sur le secteur du logement social, plusieurs propositions ont été faites au Comité de pilotage de la fusion.

Les étapes administratives du changement de nom :

Le paragraphe IV de l'article R.421.1 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) précise que le changement d'appellation d'un OPH est demandé, après avis du CA de l'office, par l'organe délibérant de l'EPCI (ou EPT) de rattachement au Préfet de département où le siège social est implanté.

Le Préfet se prononce dans un délai maximum de trois mois, à compter de la réception de la demande après avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

L'absence d'arrêté pris durant ce délai vaut rejet de la demande.

Aussi, pour faire suite à la délibération du CA de l'OPH OPALY, il est proposé au territoire de se prononcer sur la dénomination "VALDEVY" - Office Public de l'habitat pour désigner OPALY, qui dans le cadre de la fusion avec les OPH de Vitry-sur-Seine et de Villejuif est la structure absorbante.

« VALDEVY » - Office Public de l'habitat réunira les 3 structures : OPALY, OPH de Vitry-sur Seine, OPH de Villejuif.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (dite « loi ELAN ») et ses incidences en matière de regroupement des organismes de logement sociaux à compter du 01 janvier 2021 ;

Vu le Code de Construction et d'Habitat et notamment son article L 421-1-IV, qui précise que le changement d'appellation d'un OPH est demandé par l'organe délibérant de l'Etablissement public de coopération intercommunale de rattachement, après avis du conseil d'administration de l'office, au Préfet de département ;

Vu la délibération n°2019-10-08_1583 du conseil territorial en date du 08 octobre 2019 ;

Vu les délibérations n°2020-12-15_2152 et n°2020-12-15_2153 du conseil de territoire de l'EPT en date du 15 décembre 2020 ;

Vu la délibération n°2021-06-29_2402 du conseil territorial en date du 29 juin 2021 approuvant le projet de fusion ;

Vu la délibération du CA d'OPALY en date du 18 octobre 2021 approuvant le changement de nom;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Considérant l'association des personnels des trois offices publics dans le process du changement de dénomination d'OPALY ;

Considérant l'association des locataires des trois offices publics dans le process du changement de dénomination d'OPALY ;

Entendu le rapport de Mme Lamia Bensarsa Reda,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Donne un avis favorable au changement de dénomination d'OPALY afin de désigner le futur office public de l'habitat fusionné : "VALDEVY" - Office Public de l'habitat.
2. Demande à Madame la Préfète de recueillir l'avis du CRHH et de prononcer ensuite par arrêté le changement de nom d'OPALY à compter du 01 janvier 2022.
3. Autorise le Président à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution du processus de fusion.
4. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Votes : Pour 89 – Ne prend pas part au vote 1

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 16 novembre 2021 ayant été publiée le 16 novembre 2021



A Vitry-sur-Seine, le 12 novembre 2021
Le Président

Michel LEFRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

DELIBERATION N°3

Objet : Changement d'appellation

Mme la Présidente expose

- Vu les modalités de la loi Elan du 23 novembre 2018 relative au regroupement des offices publics de l'habitat de moins de 12 000 logements sur un même Territoire,
- Vu les dispositions IV et V de l'article R.421-1 du Code de la construction et de l'habitation (CCH) ;
- Vu l'arrêté du Préfet du 3 mars 2020 portant sur la fusion d'Opaly, Cachan habitat et Kremlin-Bicêtre habitat,
- Vu les délibérations du Conseil d'administration d'Opaly des 3 mars 2021 et 23 juin 2021 portant sur la fusion avec les OPH de Villejuif et Vitry-sur-Seine au 1^{er} janvier 2022,
- Vu l'avis favorable du Conseil de Territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre réuni le 29 juin 2021, émis sur la fusion,
- Vu la délibération n°4 du 30 septembre 2021 relative au changement de nom d'OPALY,
- Considérant le souhait de voir apparaître la nature publique de notre établissement dans le nom de ce dernier,

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, émet un avis favorable pour :

Article 1 :

- retirer la délibération n°4 du 30 septembre 2021

Article 2 :

- adopter le nom « VALDEVY » - Office Public de l'habitat;

Article 3 :

- solliciter l'EPT pour accepter cette nouvelle appellation et demander à Madame la Préfète d'autoriser cette appellation ;

Article 3 :

- autoriser la Direction générale à engager toutes les démarches administratives associées.

NOTE EXPLICATIVE

A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date du CA : 18 octobre 2021

Objet : Changement de nom dans le cadre de la fusion

Lors du CA du 30 septembre 2021, dans lequel a été adopté le nom « Valdevy habitat », a été souligné le souhait de voir apparaître la nature publique de notre établissement. Aussi, afin de satisfaire à cette demande de valorisation, nous avons souhaité redélibérer en ce sens et retirer la délibération du 30 septembre 2021.

L'article R421-4 V précisant par ailleurs que l'ensemble des communications vers les tiers doit porter mention du signe oph ou du libellé Office public de l'habitat, nous proposons de modifier la dénomination Valdevy Habitat pour :

Valdevy – Office Public de l'Habitat.